

CLASSE VIRTUELLE

Les maladies parodontales : diagnostics et traitements non chirurgicaux

**Classe virtuelle et activités en ligne**

Participez à la classe virtuelle depuis n'importe quel lieu équipé d'une connexion internet. Réalisation des évaluations des pratiques professionnelles en ligne sur notre plateforme dédiée.

**11 heures**

Classe virtuelle + évaluation des pratiques professionnelles (EPP)

**1150€**

Formation éligible aux financements **DPC** et **FIF PL** (sous réserve de la disponibilité de vos droits)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Évaluer leurs pratiques professionnelles dans la prise en charge non chirurgicale des parodontites à partir de dossiers patients réels, selon la méthode de l'audit clinique
- Structurer l'évaluation diagnostique initiale (bilan parodontal + imagerie) et en renforcer l'objectivation clinique
- Établir un diagnostic de parodontite fondé sur des critères cliniques objectivables et différencier gingivite et parodontite
- Classer la parodontite en stade et grade, afin d'intégrer sévérité, complexité et risque de progression dans la stratégie thérapeutique
- Identifier et intégrer les facteurs de risque majeurs (tabac, diabète) et les facteurs aggravants locaux dans l'analyse du risque et la planification thérapeutique
- Définir des objectifs cliniques mesurables pour la phase non chirurgicale et structurer le pilotage de la réponse au traitement

Résumé de la formation

Cette formation en classe virtuelle synchrone s'adresse aux chirurgiens-dentistes omnipraticiens en exercice, confrontés dans leur pratique quotidienne à la prise en charge de patients présentant des maladies parodontales, notamment des parodontites, et souhaitant structurer leur démarche clinique, fiabiliser leur raisonnement diagnostique, optimiser la prise en charge non chirurgicale, et sécuriser le pilotage thérapeutique (réévaluation et adaptation de la stratégie) dans une logique fondée sur les recommandations de bonnes pratiques.

Proposée dans le cadre d'un programme intégré, cette action associe :

- une évaluation des pratiques professionnelles par audit clinique,
- une formation continue en classe virtuelle synchrone,
- puis une réévaluation différée des pratiques,

afin de permettre une amélioration mesurable, progressive et durable des pratiques professionnelles relatives à l'évaluation initiale, au diagnostic, à l'assainissement parodontal non chirurgical, à la réévaluation post-traitement et à l'organisation de la prise en charge à moyen terme.

INTERVENANT



Dr Julie LAMURE

- Chirurgien-dentiste libéral à Mougins
- Docteur en Sciences de l'Université de Nice-Sophia Antipolis
- Parodontiste et implantologiste exclusive
- CES de chirurgie dentaire : Odontologie Chirurgicale

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des chirurgiens-dentistes :

- Libéraux
- Salariés en centres de santé
- Salariés des établissements de santé et /ou des établissements médico-sociaux

Formation à destination des praticiens selon la spécialité :

- Omnipratique

Modalités pratiques



Plateforme de formation accessible 24/24

Pour un confort de suivi de classe virtuelle, nous vous recommandons de vous y connecter depuis le navigateur Google Chrome ou Mozilla Firefox (à jour). Nous préconisons également une connexion internet adéquate au suivi d'une formation en ligne.



Inscriptions en ligne

www.webdental-formation.com → S'inscrire



Contact

- Tél. : 01 84 80 34 80 (du lundi au dimanche)
- Mail : formation@webdental.fr
- Formulaire en ligne : www.webdental-formation.com/contact

Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap, contactez notre référent handicap



01 76 31 10 80



referenthandicap@webdental.fr

Prise en charge

Formation éligible à la prise en charge par l'ANDPC sous réserve que le praticien :

- soit libéral et / ou salarié d'un centre de santé conventionné exerçant en France métropolitaine ou dans les DOM,
- dispose du nombre d'heures nécessaire dans son crédit DPC (18 heures par an, à consulter sur agencedpc.fr),
- soit inscrit à la formation auprès de Webdental Formation,
- soit inscrit à la formation auprès de l'ANDPC,
- suive l'intégralité du parcours de formation durant la session choisie.

Pour un financement FIF PL, consulter un conseiller formation pour connaître les conditions de prise en charge.

Modalités d'évaluation

En début de formation :

Les participants sont invités à remplir une grille d'audit afin d'analyser leurs pratiques professionnelles. Ils choisiront 10 dossiers cliniques pour lesquels il a diagnostiqué une maladie parodontale. À partir de leurs résultats, ils recevront un plan d'actions individualisé et formalisé qui leur permettra d'identifier les actions d'amélioration à mettre en place.

En fin de formation :

Une auto-évaluation finale est à remplir en comparaison à l'auto-évaluation remplie en début de formation. Ceci permettra aux participants d'identifier la modification de leur pratique professionnelle en fonction des recommandations de bonnes pratiques.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Grilles d'audit clinique à remplir
- Diaporama de formation
- Articles bibliographiques
- Fiches pratiques
- Activités pédagogiques sous forme de quizz

Méthode et déroulé pédagogique

ÉVALUATION

Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 1er tour

Le praticien est invité à rechercher et analyser 10 de ses dossiers patients pour lesquels il a diagnostiqué une maladie parodontale, grâce à une grille d'audit. Il doit ensuite répondre à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques. En fonction des résultats d'une première évaluation, le praticien recevra un plan d'actions individualisé et formalisé et sera invité à mettre en place des actions d'amélioration concrètes, faisables,

organisées dans le temps et suivies. Il devra notamment suivre la classe virtuelle qui lui est proposée après cette première évaluation.

L'impact de ces actions sera évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée, selon les mêmes critères d'évaluation.

MODULE 1

Les maladies parodontales : définitions, épidémiologies, étiopathogénie, diagnostic

- Définition des maladies parodontales
- Épidémiologie et étiopathogénie
- Facteurs de risque associés aux maladies parodontales et impact sur l'état de santé général
- Diagnostic des maladies parodontales à partir d'outils diagnostiques simples : intérêt et pertinence des examens complémentaires (examens radiologiques, tests microbiologiques, etc.).

MODULE 2

Le pronostic, les facteurs de risques, la nouvelle classification des maladies parodontales

- Classification des maladies parodontales
- Utilisation des outils diagnostiques des maladies parodontales
- Classification d'une maladie parodontale au sein d'un référentiel à partir d'indicateurs cliniques
- Évaluation du pronostic des dents compromises par les maladies parodontales afin d'estimer le potentiel de cicatrisation et de maintien sur l'arcade

MODULE 3**Plan de traitement : objectifs, moyens et perspectives**

- Élaboration d'un plan de traitement raisonné des maladies parodontales en accord avec les données scientifiques actuelles
- Optimisation de la thérapeutique non chirurgicale (ultrasons, curettes, agents adjuvants, maîtrise des prescriptions antibiotiques...)
- Indications et protocoles des thérapeutiques chirurgicales (lambeaux d'assainissement, chirurgie de régénération parodontale...)

MODULE 4**La thérapeutique de soutien : suivi parodontal et mise en place au cabinet, motivation du patient**

- Nécessité du suivi des maladies parodontales afin d'éviter les récives
- Utilisation d'un outil permettant de définir facilement la fréquence des visites de suivi parodontal
- Modalités d'annonce et outils de motivation du patient pour favoriser la réalisation du plan de traitement parodontal
- Prise en compte du temps nécessaire à chaque étape du protocole afin d'en faciliter la mise en place au cabinet

MODULE 5**Détailler étape par étape la chronologie du plan de traitement parodontal à partir de situations cliniques réelles**

- Mise en place du plan de traitement parodontal dans une situation clinique réelle
- Présentation détaillée du plan de traitement à travers des cas cliniques

MODULE 6**Diabète et parodontite**

- Interactions entre ces deux pathologies
- Adaptation des stratégies thérapeutiques chez le patient diabétique
- Modalités de prise en charge par l'Assurance Maladie concernant les maladies parodontales chez le patient diabétique de type 2

MODULE 7**Mettre en place l'éducation à la santé orale au cabinet**

- Principes de l'éducation à la santé orale appliqués au cabinet dentaire
- Outils et supports pédagogiques utilisables au fauteuil (démonstration, conseils individualisés, supports visuels)
- Adaptation des messages et des recommandations en fonction des facteurs de risque et du contexte clinique
- Organisation au cabinet et intégration dans le parcours de soins (temps dédié, rôle de l'équipe, traçabilité)

ÉVALUATION**Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 2e tour**

Le praticien est de nouveau invité à rechercher et analyser 10 nouveaux dossiers patients (postérieurs à la date de suivi de la classe virtuelle) pour lesquels il a diagnostiqué une maladie parodontale, grâce à une grille d'audit.

Puis, de nouveau à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques pour mettre en place un plan d'actions avec des échéances pour améliorer ses pratiques.

**Questionnaire de satisfaction de fin de formation****Modalités de validation**

La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa totalité durant sa session. Les certificats de fin de formation seront automatiquement envoyés puis stockés dans l'espace personnel Webdental Formation des participants ayant terminé leur formation.